

Du handicap à l'accessibilité : vers un nouveau paradigme



[E-librairie] Du handicap à l'accessibilité : vers un nouveau paradigme, de Frédéric Reichhart, maître de conférences à l'INSHEA

« Du handicap à l'accessibilité : vers un nouveau paradigme », un ouvrage de Frédéric Reichhart.

Aujourd'hui, l'accessibilité est devenue un terme banal, quotidien, utilisée parfois de manière abusive, maladroite ou inappropriée. Sorte de concept attrape-tout ou valise, elle semble pourtant si familière alors qu'en fait, elle a perdu de son sens, vidée de sa signification.

Cet ouvrage, structuré en 3 parties, se situe dans cette volonté et finalité, celles de définir et clarifier l'accessibilité dans une perspective globale et anthropologique.

Une première partie met en exergue l'influence de l'évolution conceptuelle du handicap dans l'émergence et le développement de l'accessibilité. En définissant le handicap comme le résultat de l'ajustement manqué entre l'individu et son environnement, ce dernier devient une composante à prendre en compte, à aménager afin d'être compatible avec les caractéristiques singulières des individus : en somme, l'environnement se doit d'être accessible. L'accessibilité dévoile alors son essence mais aussi sa progressive transformation qui l'éloigne des publics spécifiquement handicapés. Nourrie des conceptions universelles, l'accessibilité devient l'affaire de tous. Dans une visée de justice sociale, elle est affirmée comme un droit, mais reste réduite à une norme à respecter, une obligation imposée par le cadre légal, plutôt qu'une opportunité de renforcer la qualité de vie et le bien être.

Puis, la seconde partie explore la mise en oeuvre opérationnelle de l'accessibilité pour comprendre son inscription dans la société. La rampe avec une faible inclinaison ou un espace de circulation large et plat ont longtemps incarné des figures stéréotypées qui laissent progressivement place à une mobilisation plurielle de facilitateurs environnementaux : architecturaux, technologiques et humains, ces facilitateurs sont convoqués de manière complémentaire, et conçus dans une perspective universaliste pour répondre aux besoins de tous ou dans une perspective différentielle en fonction des besoins spécifiques des publics cibles. Quoi qu'il en soit, la technologie s'impose de plus en plus, avec les progrès de la médecine d'amélioration qui façonnent l'homme augmenté mais aussi avec la domotique, les smart buildings et smart cities. À un niveau macro, cette mise en oeuvre de l'accessibilité questionne son pilotage. Suite à la loi du 11 février 2005, on assiste à la décentralisation de l'accessibilité : la création de Commissions communales d'accessibilité (CCA) et

la prise en compte de l'accessibilité dans les outils de planification et de programmation des politiques locales impliquent les communes de plus de 5000 habitants ; de même, la mise en place des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) ainsi que l'obligation de réaliser un diagnostic (et de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité) engagent les Établissements recevant du public (ERP) comme des acteurs de l'accessibilité quotidienne.

Enfin, la dernière partie traite de la face cachée et oubliée de l'accessibilité : sa visibilité. En effet, la mise en oeuvre opérationnelle évoquée dans le chapitre précédent doit s'accompagner d'une stratégie efficace visant à rendre visible ce qui est accessible : aux annuaires et guides papier s'ajoutent les pictogrammes et labels, ils sont vite complétés par des applications téléphoniques qui indiquent une accessibilité géolocalisée de prestations et de lieux, alimentée par les utilisateurs en fonction de leur propre expérience.

Disponible dès le 15 janvier dans la e-librairie.

[En savoir plus et commander l'ouvrage ici.](#) **[1]**

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/du-handicap-%C3%A0-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-l%E2%80%89-vers-un-nouveau-paradigme>